



POUR LES AESH ET UNE ÉCOLE PLEINEMENT INCLUSIVE TOU-TES EN GRÈVE LE 3 JUIN 2021 !

On le sait maintenant, quand ce gouvernement nomme quelque chose, il faut comprendre l'inverse, et s'attendre à la politique qui va avec. Les grands discours sur l'école « réellement inclusive », « priorité » du ministère, n'ont pas démenti cette logique. Aux envolées sur la possibilité offerte à tout élève en situation de handicap d'avoir un accompagnement au plus près de ses besoins, répondent la précarité inchangée des AESH (accompagnantes d'élèves en situation de handicap), aggravée par le renforcement de leur exploitation avec la mise en place des PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisé). L'école « réellement inclusive » façon Blanquer, n'est qu'une école chargée de faire plus avec moins, et surtout à moindre coût.

15 ans de précarité

Après 15 ans de grandes phrases sur « l'accueil » des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires, **le bilan de la loi de 2005 est maigre**, et repose avant tout sur des personnels maintenus dans la précarité. L'abandon des contrats uniques d'insertion pour des CDD de droit public n'a pas marqué de grande avancée. **Les salaires** restent scandaleux (autour de 750 € par mois), **le statut** toujours aussi fragile, et **la reconnaissance** inexistante.

La mise en place des PIAL, quant à elle, s'inscrit dans le renforcement de la logique managériale voulue par Blanquer. Parfait résumé d'une politique axée sur **l'accroissement de la caporalisation et de la flexibilité sans augmentation de moyens**, les PIAL viennent éclater encore un peu plus la gestion quotidienne des AESH. Alors qu'elle relevait déjà des bons vœux des académies, entraînant des différences de traitement entre elles, les PIAL approfondissent ces différences au sein même de ces dernières, chaque pôle ayant sa politique et sa façon de gérer ses accompagnant·es. Le secrétariat des pôles confié à un·e AESH ajoute la hiérarchisation qui manquait encore, fournissant à l'administration un·e petit·e chef·fe sans augmentation de dépenses, ni statut approprié.

Quand le ministre annonce, lyrique, des augmentations « historiques » de 15 euros par mois, c'est des enseignant·es qu'il s'agit. **Les précaires ? Blanquer préfère encore économiser quelques centaines de millions plutôt que de procéder à des revalorisations.**



Une inclusion dégradée pour tou·tes

Les conséquences de ces choix, nous les constatons tou·tes, quel que soit notre poste. Des élèves dont les **besoins ne sont pas pourvus**, des **prises en charge indigentes** saupoudrées quelques heures par semaine, des prof·fes qui ne peuvent plus **gérer de front les inclusions et leurs 30 élèves**, des classes qui explosent, des **personnels qui craquent**, des **élèves « inclus-es » mais maltraité·es**, des **familles dans le désarroi**. Si on ajoute les **leçons de morale hiérarchique** sur notre « **devoir d'accueil** » et la **culpabilisation des personnels qui n'y parviennent pas**, on a une idée de la situation concrète qui se cache derrière les vibrantes déclarations de « l'école inclusive ». Il est temps que cette situation change, et que **l'ambition d'une école pleinement inclusive ne se fasse plus sur le dos des personnels et des élèves, et en lieu et place des institutions de soin**, qui voient leurs financements toujours réduits. Les politiques d'austérité ont là aussi fait des dégâts, et approfondi les difficultés d'accueil et de soin.

Face à un ministre qui affiche chaque jour un peu plus son mépris pour les personnels de l'Éducation Nationale, à commencer par les plus précaires, **nous appelons l'ensemble des personnels à se mettre en grève le 3 juin prochain ! Obtenir des avancées pour les AESH, c'est ouvrir la porte pour en obtenir pour tou·tes !**



**Pour une école solidaire et égalitaire :
élèves, parents, personnels, l'école est à
tout·es !**

Nous revendiquons :

- **l'augmentation immédiate des salaires** de tous les personnels, et en particuliers des plus précaires ;
- **l'abandon des PIAL** et de la mutualisation des AESH ;
- **la titularisation de tou·tes les précaires**, sans condition de concours, de diplôme ni de nationalité ;
- **la reconnaissance du temps plein à 27h/semaine** (24h avec élèves et 3h de préparation et de concertation) ;
- **une formation** de qualité et diplômante ;
- **la garantie de réemploi** de tou·tes les précaires.

**RASSEMBLEMENT À 12H30
DEVANT LA DSDEN DE RENNES (1 QUAI DUJARDIN)**